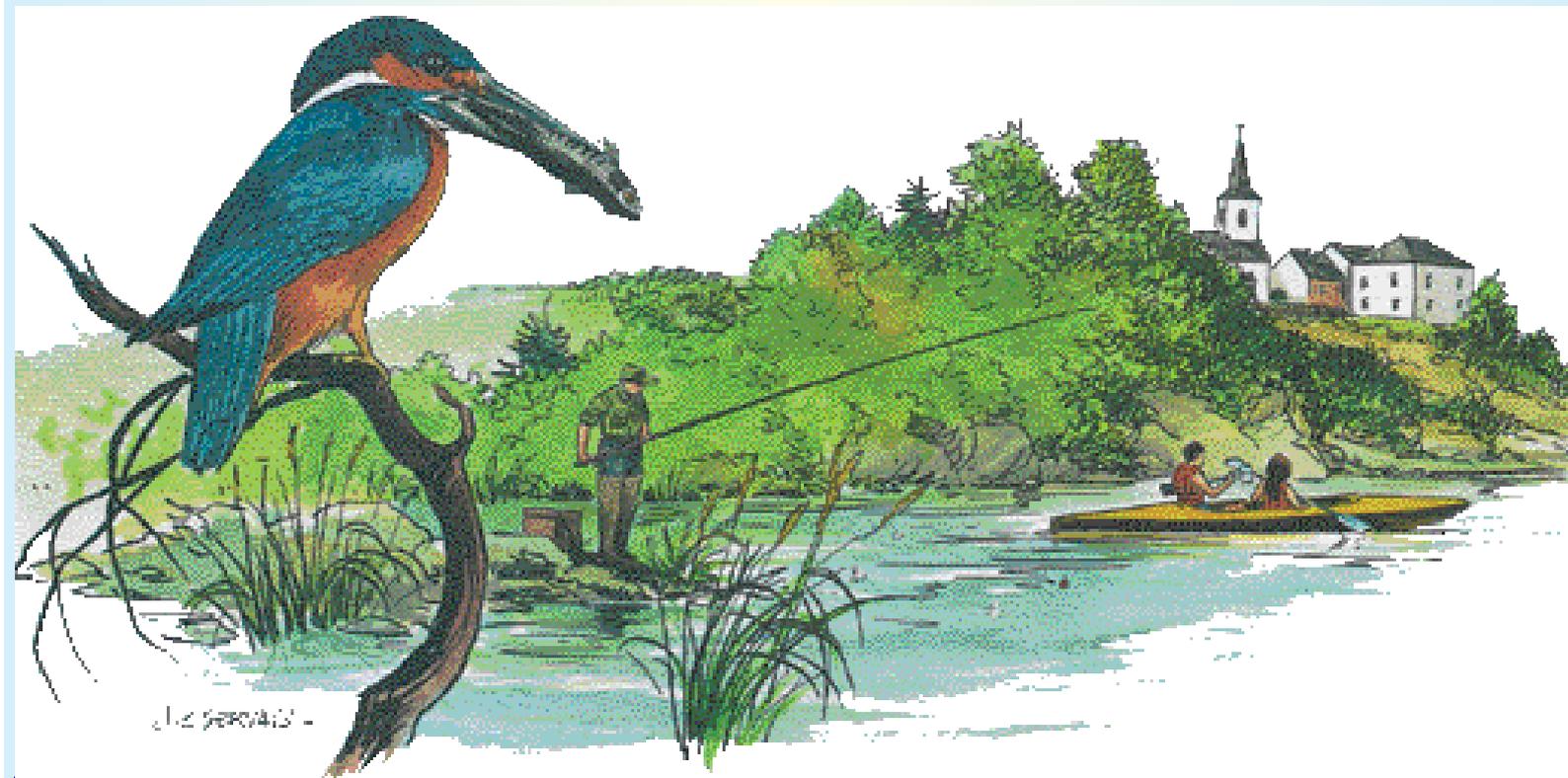


# Info Semois-Chiers n°7

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL . Trimestriel . Septembre 2009

ULG - Campus d'Arlon - Département des Sciences et Gestion de l'Environnement - Avenue de Longwy, 185 à 6700 Arlon.



## Sommaire

3 - Le Contrat de rivière en Semois-Chiers, on change de bateau mais pas de cap ...  
4 - Une nouvelle ASBL est née : l'ASBL Contrat de Rivière du Sous-Bassin Semois-Chiers ... - 6 - Le sous-bassin Semois-Chiers sous la loupe ... - 8 - Le Ministère de la Région wallonne devient le « Service public de Wallonie » - 10 - Bilan en images de la TransSemoisienne - 11 - Journées Nature à Meix-devant-Virton - 12 - Les brèves ...  
13 - A vos agendas ...

A travers un programme d'actions concrètes défini consensuellement, l'objectif consiste à restaurer les multiples fonctions et usages de l'eau en tenant compte des préoccupations de chacun des acteurs et en veillant à respecter les potentialités environnementales du bassin.



## Mot du Vice-Président

Réjouissons-nous, l'ASBL Contrat de Rivière du Sous-Bassin Semois-Chiers est née. Le nouveau navire flotte et est désormais autorisé à naviguer.

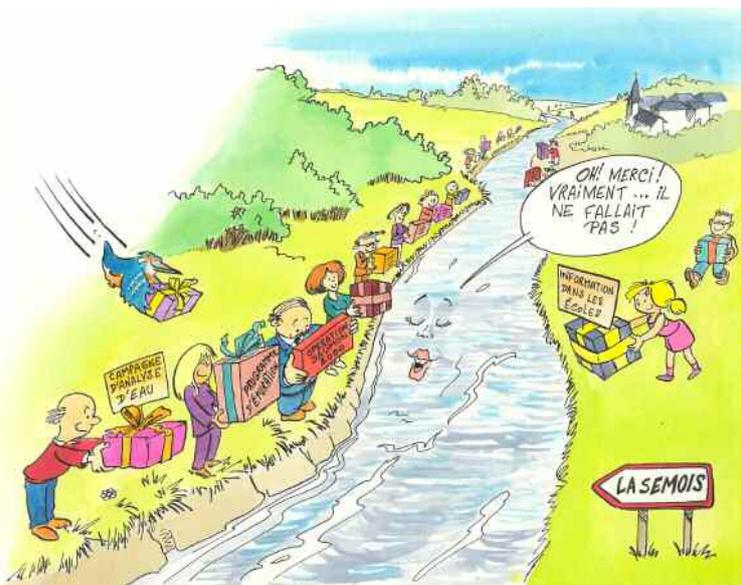
Des réglages seront certes nécessaires car la mise à l'eau rapide, imposée par la Région Wallonne, engendre et engendrera quelques soucis. Soyons cependant confiants et surtout, regardons toutes et tous dans la même direction.

Réjouissons-nous également de la qualité de l'équipage que nous connaissions déjà et dont nous avons pu mesurer par le passé les compétences et l'efficacité.

Réjouissons-nous enfin de la sécurité d'emploi dont jouira désormais le trio féminin en charge des premières manœuvres de navigation.

Bon voyage à vous, Carine, Céline et Mélanie et bon vent...

Michel YANS,  
Vice-Président du CR Semois-Chiers asbl



L'Info Semois-Chiers est un bulletin de liaison trimestriel du Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL (gratuit).

L'ASBL du Contrat de Rivière Semois-Chiers est présidée par M. Jean GUILLAUME et est soutenue par la Direction Générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les Communes de Arlon, Aubange, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Paliseul, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, Vresse-sur-Semois et par Valvert, Burgo Ardennes SA et Ampacet SPRL.

### Publication du Contrat de Rivière Semois-Chiers asbl



Secrétariat

ULg - Campus d'Arlon (Ex-FUL)  
Av. de Longwy, 185  
6700 - ARLON

Tél. : (32) 63 / 23 09 41- 23 08 93 - 23 08 89

Fax. : (32) 63 / 23 08 00  
cmarchal@semois-chiers.be  
mtassin@semois-chiers.be  
czintz@semois-chiers.be

Sites Internet: <http://www.semois-semoy.org>  
<http://www.ton-messancy.be>

Comité de rédaction :  
Mélanie Tassin  
Céline Zintz  
Carine Marchal  
Jérôme Lobet

Illustrations :  
Bernard Nicolas

Editeur responsable :  
CR Semois-Chiers ASBL  
Av. de Longwy, 185  
6700 - ARLON



## Le Contrat de rivière en Semois-Chiers, on change de bateau mais pas de cap ...

Pendant plus de 15 ans, à la demande des Communes, la Fondation Universitaire Luxembourgeoise (FUL) à Arlon, ensuite l'ULg, a été à la manœuvre pour piloter les Contrats de rivière en Semois-Chiers. C'est en avril 1993 que les 12 Communes du bassin de la Semois rassemblées sous la houlette du bourgmestre d'Etalle, sollicitaient la FUL pour assurer l'animation et la coordination du Contrat de rivière. Quelques années plus tard, cette mission de coordination s'étendait vers les bassins du Ton et de la Messancy. Le passage de la FUL à l'Université de Liège (ULg) en janvier 2004 n'a pas empêché l'encadrement de se poursuivre.

C'était l'occasion, pour nous chercheurs, de quitter notre laboratoire pour aller à la rencontre du terrain, à l'écoute des acteurs de l'eau, au service d'un programme opérationnel d'actions concrètes dans un esprit de solidarité. La solidarité était d'ailleurs le thème de l'éditorial du premier numéro de l'Info Semois paru en janvier 1994 « Contrat pour une rivière solidaire » dans lequel on invitait tous les acteurs, dans une confiance mutuelle, à participer à cette aventure. Cet éditorial se terminait par ces mots : « *Puisse ce contrat servir à rendre ses lettres de noblesse à une des plus belles rivières du pays et à réconcilier activités humaines et protection de l'eau, société et environnement dans une plus large mesure* ». Ce souhait ne reste-t-il pas toujours d'actualité ?

Que de personnes rencontrées, de liens d'amitié tissés, de lieux visités, d'actions réalisées pendant toutes ces années. De cette expérience, je retiendrai particulièrement les échanges en bordure de rivière, tous ces temps forts de concertation partagés au fil de l'eau, parfois en situation conflictuelle, parfois en harmonie, mais souvent avec le souci de la recherche du consensus. C'est vous tous, membres des comités qui avez construit le Contrat de rivière parce que vous y croyiez. Proches des réalités locales, vous qui sentez vivre la rivière, vous avez pu apporter votre contribution à ce projet commun.

Vivre en direct la construction d'un consensus, résultat d'une approche participative, c'est bien là l'objet principal du Contrat de rivière, n'oublions pas cette mission première.

Le Contrat de rivière sera toujours cet espace de dialogue et de proximité avec les acteurs et le terrain, toujours bien nécessaire à l'heure de la mise en œuvre de la Directive Cadre Eau.

Aujourd'hui, un relais est passé du Département en Sciences et Gestion de l'Environnement de l'ULg, campus d'Arlon, vers une toute nouvelle asbl créée pour poursuivre l'animation du Contrat de rivière dans le sous-bassin Semois-Chiers.



Conformément au Code de l'Eau en Région wallonne, ce changement de structure porteuse de la coordination s'inscrit dans le cadre de l'application de l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 13 novembre 2008 qui renforce la place des Contrats de rivière dans le paysage wallon. Même si physiquement, l'équipe d'animation est toujours basée dans les locaux de l'ULg à Arlon, cette cellule de coordination est indépendante de l'Université. Mais l'ULg sera toujours présente en tant que membre de l'Assemblée Générale dans le groupe des acteurs locaux. Les ponts ne sont donc pas rompus. Ce sera l'occasion pour l'Université, comme par le passé, de mettre son expertise au service du Contrat de rivière.

Aujourd'hui, c'est donc la nouvelle asbl qui gère administrativement le projet, un projet qui a encore de belles perspectives de développement au service de nos rivières et des habitants du sous-bassin Semois-Chiers.

Bon vent à cette nouvelle embarcation « ASBL Contrat de Rivière Semois-Chiers », qu'elle garde le cap de la gestion participative en veillant à intégrer les préoccupations de chacun des acteurs pour que nos rivières vivent ...

Francis Rosillon - ULg.

# Une nouvelle ASBL est née : l'ASBL Contrat de Rivière du Sous-Bassin Semois-Chiers ...

Comme annoncé dans le précédent numéro de l'Info Semois-Chiers, voici quelques précisions ... Nous avons le plaisir de vous annoncer le passage officiel du Contrat de Rivière en ASBL. En effet, après maintes (maintes et maintes) démarches administratives, depuis cette fin de mois d'août (parution au Moniteur belge) ... roulements de tambours ... le Contrat de Rivière Semois-Chiers, ASBL est né !

Pour mener à bien les missions de l'ASBL, revues et précisées par le SPW (Service public de Wallonie, anciennement dénommé « Ministère de la Région wallonne »), une Cellule de coordination a été mise en place.

A dire vrai, pas de changements notables à ce niveau. L'« ancienne » équipe est maintenue mais le rôle des trois employées est précisé. Là aussi, l'arrêté du Gouvernement Wallon a mis de nouvelles balises.

Vous trouverez ci-après une présentation de l'équipe (Cellule de coordination) et des missions de l'ASBL :

**Carine Marchal – Coordinatrice** (Ing. Agronome)

Anciennement coordinatrice au Contrat de Rivière Ton-Messancy, Carine se chargera principalement des tâches administratives de l'ASBL. Elle est la responsable de l'ASBL et est également 'Administratrice déléguée' au Conseil d'Administration.



**Mélanie Tassin** (Graduée en Agronomie) et **Céline Zintz** (Ing. Industriel en Agronomie) sont toutes deux '**Coordinatrices adjointes**'. Respectivement coordinatrice au Contrat de Rivière Semois et coordinatrice au Contrat de Rivière Ton-Messancy dans l'ancien statut, elles poursuivront leurs tâches de concert en Semois-Chiers et s'adonneront quant à elles davantage aux projets concrets et aux actions de terrain.

## MISSIONS DES CONTRATS DE RIVIÈRE :

- > Réalisation et mise à jour d'un inventaire de terrain (valable pour 3 ans) ;
- > Contribution à la mise en œuvre des plans de gestion par bassin hydrographique (Directive Cadre Eau) ;
- > Participation à la consultation du public organisée dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion par bassin hydrographique ;
- > Participation de la Cellule de coordination du CR aux actions dans lesquelles il est partenaire ;
- > Coordination et suivi des actions menées au sein du CR ;
- > Information des membres de l'état d'avancement de la réalisation de ces actions ;
- > Liaison et favorisation du dialogue entre tous les membres du Contrat de Rivière ;
- > Information et sensibilisation des acteurs locaux et de la population qui réside dans les limites géographiques du Contrat de Rivière, notamment par le biais d'événements et de publications ;
- > Contribution en vue d'une participation à la gestion intégrée du cycle de l'eau, à la réalisation de tâches techniques spécifiques selon les méthodologies élaborées par la Région wallonne, tels le registre des zones protégées, l'agenda 21 local, les plans communaux d'environnement, le plan P.L.U.I.E.S , ...

Le siège social de l'ASBL Contrat de Rivière Semois-Chiers se tient encore actuellement à l'ULg – Campus d'Arlon.

Nos nouvelles adresses électroniques sont les suivantes  
[cmarchal@semois-chiers.be](mailto:cmarchal@semois-chiers.be)  
[czintz@semois-chiers.be](mailto:czintz@semois-chiers.be)  
[mtassin@semois-chiers.be](mailto:mtassin@semois-chiers.be)

Les fidèles lecteurs se demanderont sans doute ce que deviennent **Jérôme Lobet et Francis Rosillon ...**

Jérôme nous rejoindra dès janvier 2010 (à mi-temps) dans les aventures du Contrat de Rivière, à travers l'action de « Valorisation touristique du massif forestier de la Semois ardennaise ».

Quant à Francis, père avec Paul Vander Borgh des Contrats de Rivière Semois et Ton-Messancy, il se consacre désormais exclusivement à l'enseignement (à l'ULg) et à des missions à l'étranger dans le cadre de ses recherches.

Parallèlement à la Cellule de coordination, le Conseil d'Administration et le Comité de rivière ... Le Conseil d'Administration gère les affaires de l'association et la représente dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi au Comité de rivière sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Par souci de transparence, nous vous présentons les membres (effectifs) du **Conseil d'Administration de l'ASBL** :

> **Groupe 1 : Administrations communales et Provinces**

- Raymond PIETTE - Commune d'Arlon
- Jean GUILLAUME - Commune d'Herbeumont
- Philippe LABRANCHE - Commune de Tintigny
- André PIRSON - Commune de Vresse-sur-Semois
- Michel YANS - Commune de Musson
- Georges MEUNIER - Commune de Messancy

> **Groupe 2 : Acteurs locaux**

- La Bourriche - Maison de la Pêche du Luxembourg - Thierry THIELTGEN
- Fédération de Pêche de la Semois namuroise - Michel HALLEUX
- Défense de la Semois ASBL - Georges THEODORE
- Gaume-Environnement ASBL - Paul DE MEERSMAN
- Maison du Tourisme de Gaume - Michel REZETTE
- Association pour la Découverte de la Nature (ADN) - Thierry DEBAERE

> **Groupe 3 : Administrations et organes consultatifs concernés**

- SPW-DGO3-Département de l'Environnement et de l'Eau - Augustin SMOOS (ESU)
- SPW-DGO3-Département de l'Environnement et de l'Eau - Francis DELLOYE (ESO)
- SPW-DGO3-Département de la Nature et des Forêts - Nathalie LEMOINE (DNF)
- SPW-DGO3-Département de la Ruralité et des Cours d'Eau - Charles DAXHELET (CENN)
- SPW-DGO3-Département de la Ruralité et des Cours d'Eau - Patrick VAN DER SMISSEN (DDR)
- SPW-DGO2-Département des Voies Hydrauliques de Namur - Jules DELVAUX

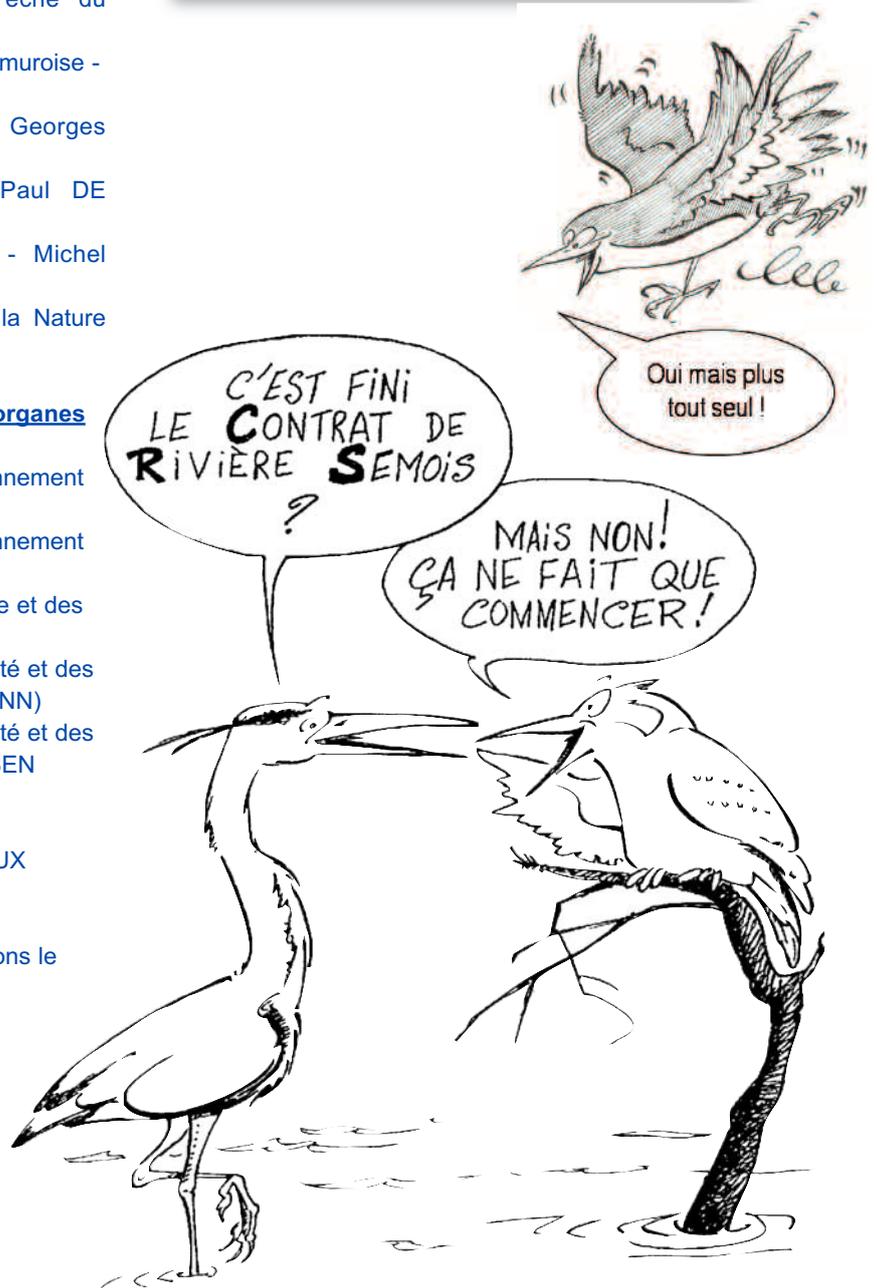
Quant au **bureau exécutif**, nous avons le plaisir de vous rappeler :

- son Président : M. Jean GUILLAUME
- son Vice-Président : M. Michel YANS
- son Secrétaire : M. Raymond PIETTE
- son Trésorier : M. Patrick VAN DER SMISSEN

L'Assemblée Générale porte le nom de **COMITE de rivière**. Elle est composée de tous les membres.

Le Comité de rivière reste ouvert à tous ; aussi, ...

Vous êtes riverain, habitant de la vallée de la Semois, du Ton ou de la Messancy, ou simplement lecteur de l'Info Semois-Chiers, vous avez des projets ou des idées d'actions qui permettraient de valoriser des atouts du sous-bassin Semois-Chiers, ou vous avez peut-être également observé des problèmes le long des ruisseaux de votre Commune ? N'hésitez pas à contacter la Cellule de coordination ou l'une des associations, membres du Comité qui peut vous y représenter. Nous vous invitons à lire l'Info Semois-Chiers N°6 – page 11 : « Inventaire de terrain ». En page 6 de ce numéro, l'état d'avancement de l'inventaire de terrain.



# Le sous-bassin Semois-Chiers sous la loupe ...

Comme rappelé dans le dernier Info Semois-Chiers de juin, une des missions, reprise en 1<sup>er</sup> point dans les statuts de l'ASBL et ô combien importante, est l'organisation et l'actualisation de l'inventaire de terrain. Il est en effet important de l'actualiser pour mener à bien des projets d'actions et établir un nouveau « protocole d'accord » (programme d'actions) cohérent. L'ASBL est d'ailleurs tenue de remettre ce nouveau protocole d'accord pour août 2010. Celui-ci aura une durée de vie de trois années.

La Cellule de coordination souhaitant inventorier elle-même tous les points noirs sur l'ensemble des cours d'eau classés du sous-bassin Semois-Chiers a retroussé ses manches cet été. Problèmes de remblais, de pollutions des eaux, de plantes invasives, de déchets, d'ouvrages détériorés, d'érosion des berges de cours d'eau, ... tous ces points noirs ont été collectés.

La tâche est importante, le sous-bassin est vaste, la Cellule de coordination a donc dû opérer des choix et mettre des priorités d'inventaire. Ainsi, elle a utilisé comme base de travail l'inventaire de terrain général datant de 2006-2007, ainsi que l'inventaire des plantes invasives (de 2008). Certains programmes ou plans ont parallèlement été examinés (Projets Life (moule perlière et loutre), PCDR, PCDN, PASH, GAL, ...).

Quant aux priorités d'inventaire, la Cellule de coordination s'est fixée les lignes de conduites suivantes (cf. carte ci-dessous) :

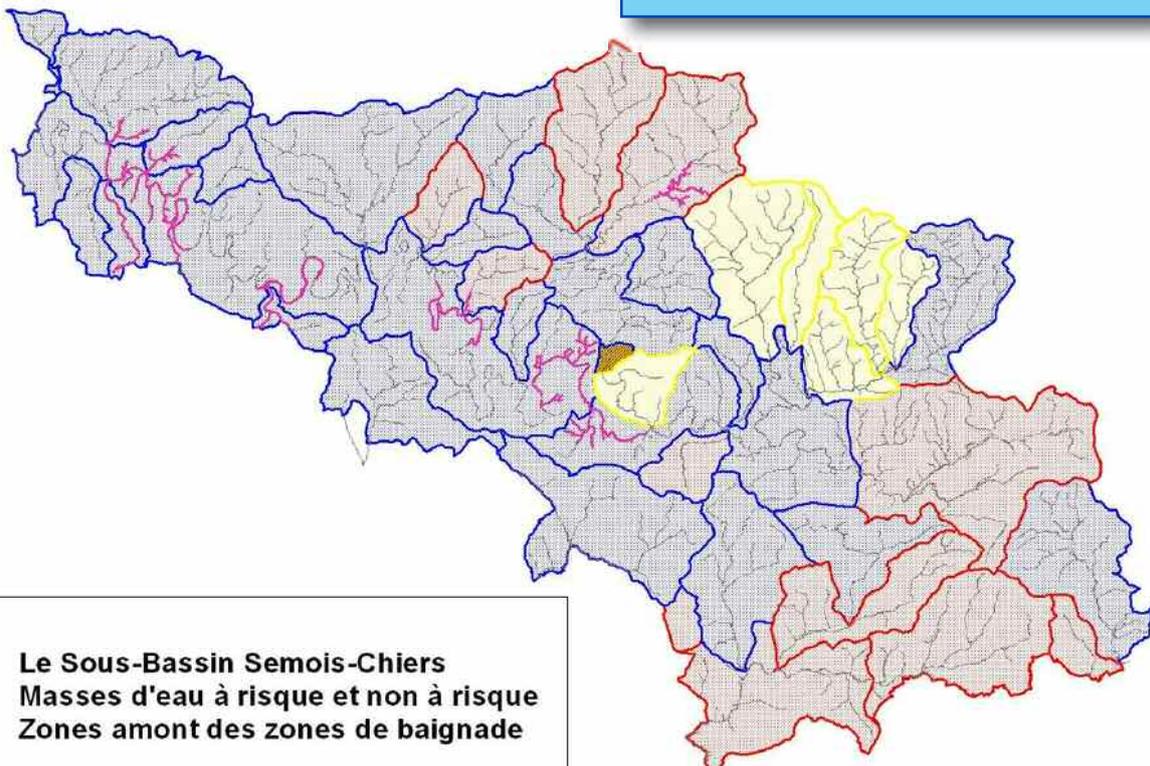
#### Priorités :

- les masses d'eau à risque de non atteinte du bon état pour 2015 (DCE), (masses d'eau en rouge sur la carte) ;
- les masses d'eau à risque possible de non atteinte du bon état pour 2015 (DCE), (masses d'eau dans l'orange sur la carte) ;
- les zones amont des zones de baignade, (tronçons de cours d'eau en rose).

Les deux Coordinatrices adjointes ont déjà parcouru plusieurs centaines de kilomètres de linéaire de cours d'eau et une constatation leur saute aux yeux : il y a, quelque soit la Commune ou le bassin, quatre types de points noirs récurrents :

- l'érosion des berges par le piétinement du bétail
- les plantes exotiques invasives
- les rejets domestiques
- les déchets

- **En rouge** : les masses d'eau à risque de non atteinte du bon état pour 2015 (DCE);
- **En orange** : les masses d'eau à risque possible de non atteinte du bon état pour 2015 (DCE);
- **En rose** : les zones amont des zones de baignade.



Constatation en images des points noirs récurrents ...



Problème du piétinement des berges et du lit du cours d'eau par le bétail



Plantes exotiques invasives (Balsamine de l'Himalaya).



Plantes exotiques invasives (Renouée du Japon).



Les rejets domestiques



Nous vous dressons l'état d'avancement actuel :

- La Semois en kayak (Florenville, Chiny)
- L'Antrogne (Herbeumont)
- La Mellier et la Mandebas (Léglise)
- Le Ruisseau de Mambes (Bouillon)
- La zone amont de la zone de baignade de Lacuisine (Florenville)
- Les zones « communes » (Etalle, Tintigny, et Meix-devant-Virton)
- La Commune de Meix-devant-Virton
- La Commune de Virton
- La Commune de Rouvroy
- La Commune de Musson, en cours



Les déchets (remblais)



Les déchets (fontes de pelouse)

La Cellule de coordination du CRSEmois-Chiers

# Le Ministère de la Région wallonne devient le « Service public de Wallonie »

*Partenaire incontournable, bailleur de fond et 'patron' des Contrats de Rivière wallons, la Région wallonne rebaptisée « Service public de Wallonie » vous est brièvement présentée ci-après. Nous nous attarderons surtout au niveau des services extérieurs du DNF (Département Nature et Forêts) car là-aussi, quelques changements pour le sous-bassin Semois-Chiers sont à noter.*

La réforme de l'Administration wallonne a été décidée par le Gouvernement wallon le 6 décembre 2006. L'objectif est de renforcer la qualité et l'efficacité des services pour répondre encore mieux aux nouvelles exigences de la société. Le citoyen est au cœur du processus de changement. La dimension "services de qualité aux citoyens et aux usagers tels que les entreprises, associations ..." est réaffirmée. La création du nouveau Service public wallon a été réfléchi notamment sur base de la différence entre citoyens et entreprises et également sur la différence entre pouvoirs locaux et associations ou tout autre acteur ou public concernés par l'action de l'Administration. Le Gouvernement wallon a décidé de mettre en place une nouvelle logique de fonctionnement en regroupant des services complémentaires pour favoriser la circulation de l'information et harmoniser l'action publique.

**Site Internet : <http://spw.wallonie.be/>**

## DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT. COMPÉTENCES DE LA DGO3 (DGARNE)

Issue de la fusion mi-2008 de deux Directions Générales antérieures, celle de l'Agriculture et celle des Ressources Naturelles et de l'Environnement, la DGARNE a pour mission fondamentale le développement durable de la Région wallonne.

Les missions de la DGARNE nous concernent dans de très nombreux aspects de notre vie quotidienne : qualité de l'air que nous respirons, de l'eau que nous buvons, production des produits agricoles que nous consommons, qualité de notre environnement, gestion des déchets, prévention et contrôle des pollutions, etc. Elle veille à nous sensibiliser, en tant que citoyens, décideurs politiques et professionnels, à l'importance du développement durable.

## LE D.N.F (DÉPARTEMENT NATURE ET FORÊTS) UN DES SERVICES DE LA DGARNE...

Le Département de la Nature et des Forêts est chargé de la gestion écologique du milieu naturel. Il regroupe les différents services chargés de gérer, promouvoir, vulgariser et faire respecter la



nature en tant qu'écosystème et, en particulier, la forêt wallonne dans tous ses aspects : milieu, tourisme et, bien entendu, richesse naturelle porteuse d'un secteur économique. Le Département de la Nature et des Forêts met en œuvre le Code forestier, les lois sur la conservation de la nature, sur les parcs naturels, sur la chasse et sur la pêche en concertation avec les milieux concernés.

### Composition de ce Département :

- Direction des Ressources forestières
- Direction de la Nature
- Direction de la Chasse et de la Pêche

Ce Département s'appuie sur une législation parfois ancienne mais régulièrement modifiée pour répondre aux sensibilités et aux besoins actuels.

- la loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature (M.B. du 11 septembre 1973) et ses différents arrêtés d'application;
- le code forestier (loi du 19 décembre 1854 contenant le Code forestier et son arrêté royal d'exécution du 20 décembre 1954);
- le décret du 16 juillet 1985 aux parcs naturels (M.B. du 11 décembre 1985);
- le décret du 30 juin 1994 relatif à la chasse;
- la loi sur la pêche fluviale du 1er juillet 1954.

### Des Directions extérieures renforcent également le Département :

#### SERVICES EXTERIEURS DU DEPARTEMENT DE LA NATURE ET DES FORÊTS

Ils sont établis dans huit Directions : Arlon, Dinant, Liège, Malmédy, Marche, Mons, Neufchâteau et Namur, assurant en fait toute mission dans les domaines de la forêt, de la chasse, de la pêche et de la conservation de la nature.

Coordonnés au départ de la Direction Générale, ils ont à leur tête des agents porteurs du diplôme d'ingénieur agronome "eaux et forêts".

- L'Administration se ramifie en 8 Directions Territoriales dirigées par un directeur.

- Chaque direction est divisée en 3 à 6 cantonnements.

- Chaque cantonnement se subdivise en 3 à 6 brigades regroupant 3 ou 4 triages et comprenant un chef de brigade et 2 ou 3 agents techniques. Ce sont ces agents, diplômés en sylviculture, qui assurent la police et les opérations techniques sur le terrain.

### DIRECTION D'ARLON

Directeur : R. FICHANT  
Place Didier, 45  
6700 ARLON  
Tél. 063/ 58.91.63; Fax 063/ 58.91.55  
E-mail : Arlon.DNF.DGRNE@mrw.wallonie.be

#### Cantonnement d'Arlon

Resp.: A. CULOT, Attaché  
Place Didier, 45  
6700 ARLON  
Tél. 063/ 58.91.52; Fax 063/ 58.91.55  
cantonnement.arlon@mrw.wallonie.be

#### Cantonnement de Florenville

Resp.: N. LEMOINE, Attachée  
Rue de Neufchateau, 1  
6820 FLORENVILLE  
Tél. 061/32.52.80; Fax 061/32.52.99  
cantonnement.florenville@mrw.wallonie.be

#### Cantonnement d'Habay-la-Neuve

Resp.: JR.FRANCOIS, Premier Attaché  
Rue de l'Hôtel de Ville, 8  
6720 HABAY-LA-NEUVE  
Tél. 063/ 60.80.30; Fax 063/ 42.40.65  
cantonnement.habay@mrw.wallonie.be

#### Cantonnement de Virton

Resp.: B. VAN DOREN, Attaché  
Rue Croix Le Maire, 17  
2ème étage,  
6760 VIRTON  
Tél. 063/58.86.40  
Fax. 063/ 58.86.45  
cantonnement.virton@mrw.wallonie.be

### DIRECTION DE NEUFCHATEAU

Directeur : C. CHARUE  
Chaussée d'Arlon, 50/1  
6840 NEUFCHATEAU  
Tél. 061/ 23.10.55; Fax 061/ 23.10.40  
E-mail:  
Neufchateau.DNF.DGRNE@mrw.wallonie.be

#### Cantonnement de Neufchâteau

Resp.: R. GOFFIN, Premier Attaché  
Chaussée d'Arlon, 50/1  
6840 NEUFCHATEAU  
Tél. 061/23.10.50; Fax 061/23.10.40  
cantonnement.neufchateau@mrw.wallonie.be

#### Cantonnement de Bouillon

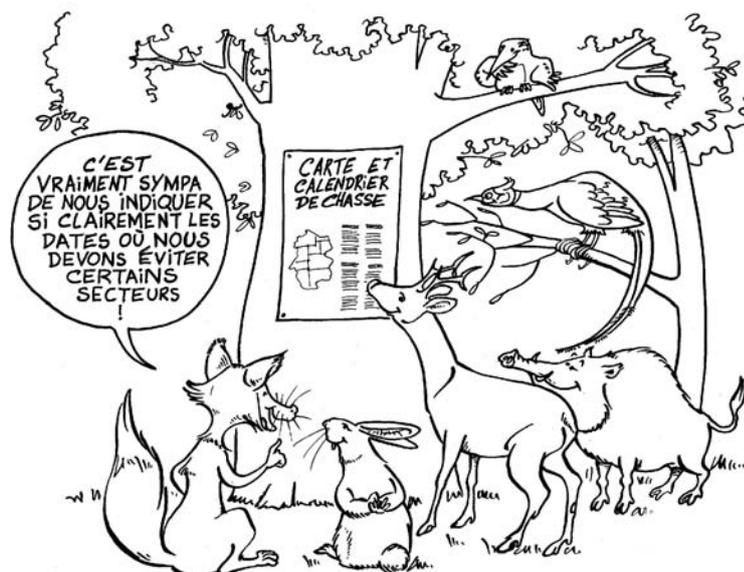
Resp.: P. GIGOUNON, Attaché  
Rue du Routy, 10  
6850 PALISEUL  
Tél. 061/ 23.08.80-90; Fax 061/ 23.08.99  
cantonnement.bouillon@mrw.wallonie.be

### DIRECTION DE DINANT

Directeur : L. PICARD  
Rue Daoust, 14  
5500 DINANT  
Tél: 082/ 67.68.80; Fax: 082/67.68.99  
E-mail : Dinant.DNF.DGRNE@mrw.wallonie.be

#### Cantonnement de Bièvre

Resp: B.DEKEYSER, Attachée  
Rue des Wez, 4  
5555 BIEVRE  
Tél: 061/ 51.30.89; Fax: 061/ 51.25.62  
cantonnement.bievre@mrw.wallonie.be



### LE CODE FORESTIER

Le nouveau Code forestier a été adopté le 15 juillet 2008 par le Parlement wallon. Il a remplacé l'ancien Code qui datait de 1854.

Le nouveau Code forestier renforce ses fonctions économique, environnementale, sociale, récréative et éducative. C'est une nouvelle ère pour la gestion durable, équilibrée et dynamique de notre patrimoine forestier. Il a été concerté, du début à la fin du processus pour que chacun puisse y trouver sa place.

La forêt doit plus que jamais être un endroit ouvert, répondant aux grands enjeux du XXI<sup>ème</sup> siècle : lutte contre le réchauffement climatique, sauvegarde de la biodiversité, développement économique. Elle est avant tout un lieu de respect. Respect de l'ensemble de ses utilisateurs, respect des promeneurs, des cyclistes, des cavaliers, des familles, ...

Grâce au Code forestier, nous préparons l'avenir de notre patrimoine, de l'économie, de l'environnement et des générations futures.

*Extrait de l'Edito  
« Le nouveau Code forestier.  
Découvrez ce qui se cache derrière. »  
de Monsieur le Ministre Benoît Lutgen.*

## Bilan en images de la TransSemoisienne

La 8<sup>ème</sup> édition de la TransSemoisienne a recueilli un franc succès cette année ...

Avec plus de 160 participants et 60 chevaux, dans une ambiance chaleureuse et sympathique et pour la première fois, une TransSemoisienne sans une goutte de pluie !

L'ASBL "Défense de la Semois", organisatrice de la TransSemoisienne, se réjouit de la participation de plus en plus importante des marcheurs et des cyclistes.

Deux petits bémols cependant : le problème de l'approvisionnement en eau (peu rapide) et des sanitaires (une seule douche). L'équipe technique de la TransSemoisienne profite de la période hivernale pour y remédier.

La TransSemoisienne de l'été prochain devrait être organisée en Moyenne Semois. Quant à celle de 2011 qui fêtera sa 10<sup>ème</sup> édition, elle devrait pour l'occasion permettre de parcourir l'itinéraire 'Trafic lent' dans son entièreté : Arlon-Monthermé en 6 jours. A suivre ...

Pour rappel, la carte (nouveau fond IGN) de la TransSemoisienne qui reprend les trois circuits (GR, Trafic lent = TransSemoisienne et cyclo) est en vente dans les Maisons du Tourisme du bassin Semois-Chiers.

Le topo-guide GR est toujours disponible au prix de 8 euros au CR Semois-Chiers.

A l'année prochaine, pour de nouvelles aventures en bords de Semois !

TransSemoisiennement vôtre.

*Défense de la Semois, ASBL*



# Journées Nature à Meix-devant-Virton

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, les Journées Nature ont été organisées à l'initiative de la Cellule de coordination de l'ASBL du Contrat de Rivière Semois-Chiers avec la collaboration de nombreux partenaires : la Commune de Meix-devant-Virton, SPW-DGARNE-DNF-Cantonnement de Virton et le Service de la Pêche, Gaume-Environnement ASBL, l'ASBL Arc-en-Ciel de Latour et l'école communale de Meix-devant-Virton.

**Organisées les 17 et 18 septembre à Meix-devant-Virton**, ces journées avaient pour objectif d'informer et de sensibiliser **les enfants du bassin de la Chiers** à la fragilité et à la protection de la nature et de nos ressources en eau par l'intermédiaire de stations d'éveil. Ils ont pu prendre conscience que l'eau, source de vie, est une richesse à protéger. Comme tout bien précieux, elle doit être gérée, et donc aussi connue et respectée.

Le 17 septembre, les élèves des écoles communales de Meix-devant-Virton, Robelmont, Sommethonne, Mussy-la-Ville, Meix-le-Tige, l'école « Les Sources » de Virton et l'école libre de Signeulx ont pu assister à une pêche électrique, découvrir une réserve naturelle domaniale, visiter les captages de la Commune de Meix-devant-Virton et définir la qualité de l'eau par la détermination des invertébrés qui y vivent (indices biotiques).



Visite d'une réserve naturelle domaniale par un agent du DNF



La pêche électrique était également au programme ...



Découverte et observation des petites bêtes de nos ruisseaux ...



LandArt ... ou comment créer à partir d'éléments naturels.



Quant au 18 septembre, ce sont les élèves des écoles communales de Harnoncourt, Toernich, Halanzy et Turpange qui ont pu explorer la vie cachée du ruisseau de Lanframba, participer à un projet de Land Art (l'art dans et avec la nature), découvrir une réserve naturelle domaniale et visiter les captages de la Commune de Meix-devant-Virton.

Ces journées ont pu être organisées grâce au soutien de nos activités par deux entreprises locales, Burgo Ardennes SA et Ampacet SPRL. Merci à l'école communale de Meix-devant-Virton d'avoir permis à tout ce petit monde de manger son casse-croûte dans ses locaux sur le temps de midi et au Cercle Musical de Meix-devant-Virton de nous avoir prêté tables et bancs pour les accueillir confortablement.

A la fin de la journée, les mines réjouies des enfants étaient le parfait reflet de la réussite de ce projet. Merci à tous les partenaires d'avoir fait de ces deux journées un véritable succès ...

Carine et Céline

Cellule de coordination du CR Semois-Chiers

### Quel avenir pour les fermes traditionnelles ?

#### - Une enquête pour mieux conseiller les citoyens -



Les fermes traditionnelles, ce sont les anciennes fermes de nos villages, principalement construites aux 18 et 19<sup>èmes</sup> siècles ou au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Elles se composent le plus souvent d'un logement et de locaux agricoles.

Ces bâtiments sont parfois encore en activité ou ont été réaffectés.

Depuis de nombreuses années, l'Assistance architecturale et urbanistique de la Fondation rurale de Wallonie mène des actions de sensibilisation en faveur de cet habitat rural traditionnel.

Afin d'améliorer sans cesse la qualité de ces actions, une enquête est lancée auprès des citoyens : quelle est l'importance accordée à l'habitat rural traditionnel ? quelles sont les difficultés rencontrées lors de travaux de rénovation ? quels sont les besoins et les soutiens souhaités par la population en la matière ?



#### Des chèques livres à gagner

Quelques minutes suffisent pour répondre au questionnaire. Celui-ci est anonyme et strictement confidentiel. Néanmoins, inscrire ses coordonnées permet de participer à un tirage au sort pour gagner des chèques livres.

L'enquête est disponible sur les sites [www.frw.be](http://www.frw.be) et [www.murla.be](http://www.murla.be).

Le questionnaire peut y être téléchargé.

[Pour recevoir la version imprimée de l'enquête :](#)

Fondation rurale de Wallonie  
Rue des Potiers, 304  
B-6717 Attert  
063/23 04 09  
[aau@frw.be](mailto:aau@frw.be)

### Quand les riverains s'y mettent ! Exemple de 'bonne gestion' de la Balsamine de l'Himalaya

M et Mme Bergen sont propriétaires d'un vaste terrain longeant la Semois à Azy, hameau de la Commune de Florenville. Comme de nombreuses parcelles privées de la moyenne et basse Semois, celles-ci sont colonisées par l'une des plantes dites invasives : la Balsamine de l'Himalaya.

Informés de cette problématique via le CRSEmois et sensibles au maintien de notre biodiversité, ces riverains, guidés par la Faculté de Gembloux, n'ont pas hésités à retrousser leurs manches: arrachage de cette plante et fauchage à ras du collet. Un exemple à suivre pour tant de propriétés privés !



## A vos agendas ...



L'Association Mieux Vivre a le plaisir de vous annoncer la **14<sup>ème</sup> Foire Bio de la Cussignière de Gorcy**. Cette édition 2009 se déroulera les **17 et 18 octobre** sur le site de la salle de sports de Gorcy, comme c'est le cas depuis ses débuts.

**Thème de la Foire 2009 : Locataire de la Terre.**

### Horaires :

- Samedi 17 : 12h00 - 20h00
- Dimanche 18 : 10h00 - 18h00

Tout au long de ce week-end d'octobre, vous aurez l'occasion de rencontrer plus d'une centaine d'exposants. Avec eux nous vous ferons partager notre passion de la nature, de la défense de l'environnement et la bio.

Vous trouverez sur le site de la Foire :

- Conférences le samedi et le dimanche
  - Restauration Bio
  - Bar
  - Expositions
  - Animation pour les enfants
  - Animation musicale
  - Dégustation commentée des vins de la foire
- Rendez-vous donc le 3<sup>ème</sup> week-end d'octobre à Gorcy !

Programme complet sur le site Internet suivant [www.cussigniere.org](http://www.cussigniere.org)



### Rencontre entre acteurs de la rivière N°3

**Gestion des plantes invasives en bords de cours d'eau : Pourquoi, comment, avec quels moyens ?**

le vendredi **27 novembre**, dès 9h00 à Baillonville (Somme-Leuze).  
Plus amples informations au CR Semois-Chiers.

### Week-end du Bois à Léglise

**Les 17 au 18 octobre.**

Le samedi 17 à 19h30 : balade nocturne à la lueur des bougies. Le tout sous forme d'un concours sur « la forêt et le développement durable ».

Le dimanche 18 de 10h00 à 17h00 :

- visite de la réserve naturelle de Mellier, départ à 10h et 15h
- démonstration de métiers du bois, d'une collection d'outils d'antan, de poêles à pellets, ...
- promenade détente, des jeux, des questions pour amuser petits et grands
- exposition du DNF sur le métier de garde forestier
- contes, légendes entrons dans une forêt imaginaire.

**Lieu** : à la salle de la gare à Mellier.

**Contact** : Jonathan Dekeyser (061/27.86.98 - [jonathan.dekeyser@natagora.be](mailto:jonathan.dekeyser@natagora.be)).

**Organisateurs** : Natagora et le Syndicat d'Initiative de Léglise.

### Recensement : Bouillon

Le **11 novembre** de 14h00 à 16h00

Inventaire faune, flore, Ruisseau Virée du Ru.

**Lieu** : à l'église de Ucimont.

**Contact** : Anne Cabus (061/46.68.53 - [a.cabus@scarlet.be](mailto:a.cabus@scarlet.be))

### Projection de "films nature"

Le **18 décembre** à 20h00.

En collaboration avec le Festival du Film Nature de Namur. Pour la troisième année, Natagora et le Centre culturel de Neufchâteau vous proposent de découvrir les oeuvres des réalisateurs " amateurs " du Festival du Film Nature de Namur. Cette année, nous mettrons les petits plats dans les grands avec l'installation de gradins et un décor unique. Vous pourrez rencontrer plusieurs auteurs et leur poser vos questions. Un évènement à ne pas rater !!!

**PAF** : 6 € - non membre de Natagora et 5 € - membre.

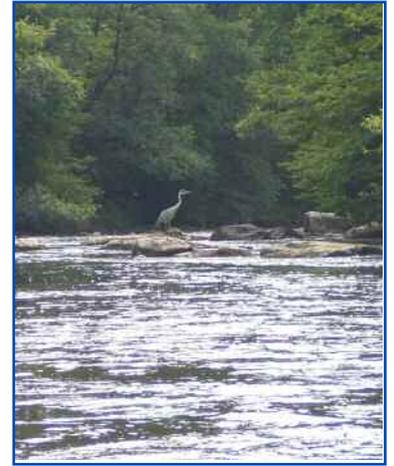
**Lieu** : au Moulin Klepper de Neufchâteau.

**Contact** : Jonathan Dekeyser (061/27.86.98 - [jonathan.dekeyser@natagora.be](mailto:jonathan.dekeyser@natagora.be)).

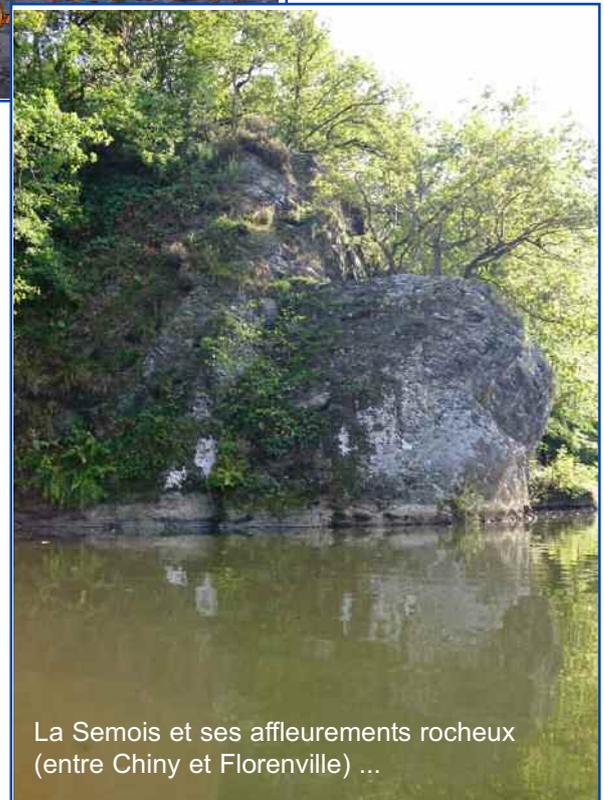


Sur l'Antrogne ...

Photos prises à l'occasion de la réactualisation de l'inventaire de terrain.



La Soye  
(Commune de Meix-devant-Virton)



La Semois et ses affleurements rocheux  
(entre Chiny et Florenville) ...



Le Ton à Ethe ...



La Semois ...